MAIRIE DE MAFFLIERS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
16 JUILLET 2020 à DIX NEUF HEURES ET QUARANTE CINQ MINUTES

DEL2020-07-01

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 13
Votants : 19

L'an deux mille vingt, le seize du mois de juillet à dix-neuf heures quarante-cinq minutes, en application du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Maffliers

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

JOURNO Nadia	LUCHIER Lisa	MAZURIER Magali
THAMS Aurélie	VANEECKELOOT Martine	LEROUX Michel
MARLHENS Jean-Henri	MAZURIER Jean-Christophe	MERLIN Pierrick
NARDY Rodrigue	SALZARD Gérôme	SOMBRIN Fabrice
VITEL Vincent		

Absents excusés :

BEAUCOURT Héloïse	qui donne pouvoir à MAZURIER Magali
BOE Estelle	qui donne pouvoir à JOURNO Nadia
PRACHE Sylvaine	qui donne pouvoir à MERLIN Pierrick
PROVIN Lydia	qui donne pouvoir à VITEL Vincent
BIDEAULT Michael	qui donne pouvoir à LUCHIER Lisa
RICHE Olivier	qui donne pouvoir à LEROUX Michel

Secrétaire de séance : JOURNO Nadia

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2019 DE LA COMMUNE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il laisse la présidence à Gérôme SALZARD pour présenter le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2019 de la commune.

Après discussion, le Conseil Municipal délibère et décide par :
14 voix pour et 4 abstentions (LUCHIER Lisa + BIDEAULT Michael), MARLHENS Jean-Henri, VANEECKELOOT Martine d'approuver le Compte de Gestion 2019 et de voter le Compte Administratif 2019 de la commune somme suit :

- **Section de Fonctionnement** : Dépenses : ..... 1 679 265,89 €
  Recettes : ..... 1 698 670,78 €

Excédent de Fonctionnement de clôture : ..... 19 404,89 €
Excédent cumulé précédent BP ou BS 2018 : ..... 617,15 €
Résultat exercice : ..... **20 022,04 €**

- **Section d'Investissement** : Dépenses : ..... 178 359, 34 €
  Recettes : ..... 685 481,19 €

Excédent d'Investissement de clôture : ..... 507 121,85 €
Déficit cumulé précédent BP ou BS 2018 ..... – 510 435,88 €

SD SORCELLES
11.08.20

Résultat exercice : ..... **- 3 314,03 €**

Résultat global de clôture : ..... **16 708,01 €**

- Excédent de Fonctionnement de clôture : ..... 20 022,04 €
- Déficit d'investissement de clôture : ..... – 3 314,03 €
- **Résultat global de clôture** : ..... 16 708,01 €

Fait et délibéré le 16 juillet 2020
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, **Jean-Christophe MAZURIER**

Publication le : ……

MAIRIE DE MAFFLIERS RF 95560



MAIRIE DE MAFFLIERS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
16 JUILLET 2020 à DIX NEUF HEURES ET QUARANTE CINQ MINUTES

DEL2020-07-02

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 13
Votants : 19

L'an deux mille vingt, le seize du mois de juillet à dix-neuf heures quarante-cinq minutes, en application du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Maffliers

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

JOURNO Nadia	LUCHIER Lisa	MAZURIER Magali
THAMS Aurélie	VANEECKELOOT Martine	LEROUX Michel
MARLHENS Jean-Henri	MAZURIER Jean-Christophe	MERLIN Pierrick
NARDY Rodrigue	SALZARD Gérôme	SOMBRIN Fabrice
VITEL Vincent		

Absents excusés :

BEAUCOURT Héloïse	qui donne pouvoir à MAZURIER Magali
BOE Estelle	qui donne pouvoir à JOURNO Nadia
PRACHE Sylvaine	qui donne pouvoir à MERLIN Pierrick
PROVIN Lydia	qui donne pouvoir à VITEL Vincent
BIDEAULT Michael	qui donne pouvoir à LUCHIER Lisa
RICHE Olivier	qui donne pouvoir à LEROUX Michel

Secrétaire de séance : JOURNO Nadia

OBJET : REPRISE DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DE LA COMMUNE ET VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2019

Après avoir entendu et voté le Compte Administratif 2019 de la Commune et après avoir statué sur les résultats de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2019 constatant que le Compte Administratif 2019 fait apparaître un Excédent de Fonctionnement de 20 022,04 € et un Déficit d'Investissement de 3 314,03 €.

Les résultats du compte administratif se présentent comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	1 698 670,78 €	685 481,19 €
Dépenses	1 679 265,89 €	178 359,34 €
Résultats exercice 2018	19 404,89 €	507 121,85 €
Résultats cumulés précédent BP ou BS 2018	617,15 €	-510 435,18 €
Résultat exercice	20 022,04 €	-3 314,03 €
Reste à réaliser investissement recettes		73 454,79 €
Reste à réaliser investissement - dépenses		0,00 €
Solde reports d'investissement		73 454,79 €
Besoin de financement		70 140,76 €

Sur proposition du Maire,
Le Conseil Municipal délibère et décide par 15 voix pour et 4 abstentions (LUCHIER Lisa + BIDEAULT Michael), MARLHENS Jean-Henri, VANEECKELOOT Martine de :

- **Décider** l'affectation en recette d'investissement du budget primitif 2020, excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) de 9 314,03 **€.**

- **Décider** l'affectation en recette de fonctionnement du Budget primitif 2020, (article 002) de l'excédent de fonctionnement de 10 708,01 **€.**

Fait et délibéré le 16 juillet 2020
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, **Jean-Christophe MAZURIER**

Publication le : .....

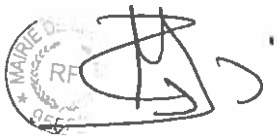

MAIRIE DE MAFFLIERS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
16 JUILLET 2020 à DIX NEUF HEURES ET QUARANTE CINQ MINUTES

DEL2020-07-03

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 13
Votants : 19

L'an deux mille vingt, le seize du mois de juillet à dix-neuf heures quarante-cinq minutes, en application du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Maffliers

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

JOURNO Nadia	LUCHIER Lisa	MAZURIER Magali
THAMS Aurélie	VANEECKELOOT Martine	LEROUX Michel
MARLHENS Jean-Henri	MAZURIER Jean-Christophe	MERLIN Pierrick
NARDY Rodrigue	SALZARD Gérôme	SOMBRIN Fabrice
VITEL Vincent		

Absents excusés :

BEAUCOURT Héloïse	qui donne pouvoir à MAZURIER Magali
BOE Estelle	qui donne pouvoir à JOURNO Nadia
PRACHE Sylvaine	qui donne pouvoir à MERLIN Pierrick
PROVIN Lydia	qui donne pouvoir à VITEL Vincent
BIDEAULT Michael	qui donne pouvoir à LUCHIER Lisa
RICHE Olivier	qui donne pouvoir à LEROUX Michel

Secrétaire de séance : JOURNO Nadia

OBJET : BUDGET ANNEXE « MANOIR NOTRE DAME » COMPTE ADMINISTRATIF 2019 ET COMPTE DE GESTION 2019

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il laisse la présidence à Gérôme SALZARD pour présenter le Budget Annexe « Manoir Notre Dame » pour le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2019.

Après discussion, le Conseil Municipal délibère et décide par :
14 voix pour et 4 abstentions (LUCHIER Lisa + BIDEAULT Michael), MARLHENS Jean-Henri, VANEECKELOOT Martine d'approuver le Compte de Gestion 2019 et de voter le Compte Administratif 2019 du Budget Annexe « Manoir Notre Dame » comme suit :

- **Section de Fonctionnement** : Dépenses : ..... 1 210,00 €
  Recettes : ..... 0,00 €

Déficit de Fonctionnement de clôture : .....-1 210, 00 €
Excédent cumulé précédent BP ou BS 2018 : ..... 0,00 €
Résultat exercice : ..... **-1 210,00 €**

- **Section d'Investissement** : Dépenses : ..... 445 151,49 €
  Recettes : .....2 048 367,16 €

Excédent d'Investissement de clôture : ..... 1603 215,67 €

Déficit cumulé précédent BP ou BS 2018 ..... 0,00 €
Résultat exercice : .....**1 603 215,67 €**

Résultat global de clôture : ..... **1 602 005,67 €**

Fait et délibéré le 16 juillet 2020
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, **Jean-Christophe MAZURIER**

Publication le : .....



MAIRIE DE MAFFLIERS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
16 JUILLET 2020 à DIX NEUF HEURES ET QUARANTE CINQ MINUTES

DEL2020-07-04

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 13
Votants : 19

L'an deux mille vingt, le seize du mois de juillet à dix-neuf heures quarante-cinq minutes, en application du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Maffliers

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

JOURNO Nadia	LUCHIER Lisa	MAZURIER Magali
THAMS Aurélie	VANEECKELOOT Martine	LEROUX Michel
MARLHENS Jean-Henri	MAZURIER Jean-Christophe	MERLIN Pierrick
NARDY Rodrigue	SALZARD Gérôme	SOMBRIN Fabrice
VITEL Vincent		

Absents excusés :

BEAUCOURT Héloïse	qui donne pouvoir à MAZURIER Magali
BOE Estelle	qui donne pouvoir à JOURNO Nadia
PRACHE Sylvaine	qui donne pouvoir à MERLIN Pierrick
PROVIN Lydia	qui donne pouvoir à VITEL Vincent
BIDEAULT Michael	qui donne pouvoir à LUCHIER Lisa
RICHE Olivier	qui donne pouvoir à LEROUX Michel

Secrétaire de séance : JOURNO Nadia

OBJET : REPRISE DES RESULTATS DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019 DU BUDGET ANNEXE « MANOIR NOTRE DAME » ET VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT 2019

Après avoir entendu et voté le Compte Administratif 2019 du Budget Annexe « Manoir Notre Dame » et après avoir statué sur les résultats de fonctionnement et d'investissement de l'exercice 2019 constatant que le Compte Administratif 2019 fait apparaître un Déficit de Fonctionnement de 1 210,00 € et un Excédent d'Investissement de1 603 215,67 €.

Les résultats du compte administratif se présentent comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	0,00 €	2 048 367,16 €
Dépenses	1 210,00 €	445 151,49 €
Résultats exercice 2019	-1 210,00 €	1 603 215,67 €
Résultats cumulés précédent BP ou BS 2018	0,00 €	0,00 €
Résultat exercice	-1 210,00 €	1 603 215,67 €
Reste à réaliser investissement recettes		0,00 €
Reste à réaliser investissement - dépenses		0,00 €
Solde reports d'investissement		0,00 €
Besoin de financement		1 603 215,67 €

MAIRIE DE MAFFLIERS

11.08.20

Sur proposition du Maire,
Le Conseil Municipal délibère et décide par 15 voix pour et 4 abstentions (LUCHIER Lisa + BIDEAULT Michael), MARLHENS Jean-Henri, VANEECKELOOT Martine de :

- **Décider** l'affectation en recette d'investissement du budget primitif 2020, excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068) de 0,00 **€.**

- **Décider** l'affectation en déàpense de fonctionnement du Budget primitif 2020, (article 002) du déficit de fonctionnement de 1 210,00 **€.**

Fait et délibéré le 16 juillet 2020
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, **Jean-Christophe MAZURIER**

Publication le : .....



MAIRIE DE MAFFLIERS

11.08.20

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
16 JUILLET 2020 à DIX NEUF HEURES ET QUARANTE CINQ MINUTES

DEL2020-07-05

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 13
Votants : 19

L'an deux mille vingt, le seize du mois de juillet à dix-neuf heures quarante-cinq minutes, en application du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Maffliers

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

JOURNO Nadia	LUCHIER Lisa	MAZURIER Magali
THAMS Aurélie	VANEECKELOOT Martine	LEROUX Michel
MARLHENS Jean-Henri	MAZURIER Jean-Christophe	MERLIN Pierrick
NARDY Rodrigue	SALZARD Gérôme	SOMBRIN Fabrice
VITEL Vincent		

Absents excusés :

BEAUCOURT Héloïse	qui donne pouvoir à MAZURIER Magali
BOE Estelle	qui donne pouvoir à JOURNO Nadia
PRACHE Sylvaine	qui donne pouvoir à MERLIN Pierrick
PROVIN Lydia	qui donne pouvoir à VITEL Vincent
BIDEAULT Michael	qui donne pouvoir à LUCHIER Lisa
RICHE Olivier	qui donne pouvoir à LEROUX Michel

Secrétaire de séance : JOURNO Nadia

OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION 2019 DE L'ASSAINISSEMENT

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il laisse la présidence à Gérôme SALZARD pour présenter le Compte Administratif et le Compte de Gestion 2019 de l'Assainissement de la commune.

- **Section EXPLOITATION** :

Dépenses : ..... 139 520,49 €
Recettes : .....86 138,90 €
Résultat : ..... **-53 381,59 €**
Excédent reporté **N-1** : ..... 111 779,87 €
Excédent de clôture : .....58 398,28 €

11.08.20

- **Section INVESTISSEMENT :**

Dépenses : ..... 99 002,75 €
Recettes : .....118 963,19 €

Résultat : .....**19 960,44.€**
Excédent reporté **N-1 :** .....513 018,38 €
Excédent global de clôture : .....**532 978,82 €**

Le Conseil Municipal délibère et décide par 14 voix pour et 4 abstentions (LUCHIER Lisa + BIDEAULT Michael), MARLHENS Jean-Henri, VANEECKELOOT Martine

- **D'approuver** le compte de gestion 2019 et de voter le Compte Administratif 2019 de l'Assainissement comme ci-dessus.

Fait et délibéré le 16 juillet 2020
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, **Jean-Christophe MAZURIER**

Publication le : ……

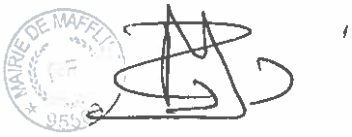

MAIRIE DE MAFFLIERS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
16 JUILLET 2020 A DIX NEUF HEURES ET QUARANTE-CINQ MINUTES

DEL 2020-07-07

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 13
Votants : 19

L'an deux mille vingt, le seize du mois de juillet à dix-neuf heures quarante-cinq minutes, en application du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Maffliers

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

JOURNO Nadia	LUCHIER Lisa	MAZURIER Magali
THAMS Aurélie	VANEECKELOOT Martine	LEROUX Michel
MARLHENS Jean-Henri	MAZURIER Jean-Christophe	MERLIN Pierrick
NARDY Rodrigue	SALZARD Gérôme	SOMBRIN Fabrice
VITEL Vincent		

Absents excusés :

BEAUCOURT Héloïse	qui donne pouvoir à MAZURIER Magali
BOE Estelle	qui donne pouvoir à JOURNO Nadia
PRACHE Sylvaine	qui donne pouvoir à MERLIN Pierrick
PROVIN Lydia	qui donne pouvoir à VITEL Vincent
BIDEAULT Michael	qui donne pouvoir à LUCHIER Lisa
RICHE Olivier	qui donne pouvoir à LEROUX Michel

Secrétaire de séance : JOURNO Nadia

DESIGNATION DES DELEGUES AU SEIN DU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE REALISATION ET DE GESTION DES EQUIPEMENTS SPORTIFS POUR LE CES, LE LP ET LA COMMUNE DE MONTSOULT (SIRGES)

Monsieur le Maire propose de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant pour représenter la commune de Maffliers au sein du SIRGES.

Messieurs Jean-Christophe MAZURIER et Jean-Henri MARLHENS se propose comme délégués titulaires.
Monsieur Gérôme SALZARD et Madame Martine VANEECKELOOT se proposent comme délégués suppléants.

Sur proposition du Maire,
Le Conseil Municipal délibère et décide par 15 voix pour désigner Monsieur Jean-Christophe MAZURIER délégué titulaire et Gérôme SALZARD délégué suppléant.

Fait et délibéré le 16 juillet 2020
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, **Jean-Christophe MAZURIER**

Publication le : 11/08/20

MAIRIE DE MAFFLIERS RF 95560

MAIRIE DE MAFFLIERS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
16 JUILLET 2020 A DIX NEUF HEURES QUARANTE CINQ MINUTES

DEL 2020-07-08

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 13
Votants : 19

L'an deux mille vingt, le seize du mois de juillet à dix-neuf heures quarante-cinq minutes, en application du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Maffliers

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

JOURNO Nadia	LUCHIER Lisa	MAZURIER Magali
THAMS Aurélie	VANEECKELOOT Martine	LEROUX Michel
MARLHENS Jean-Henri	MAZURIER Jean-Christophe	MERLIN Pierrick
NARDY Rodrigue	SALZARD Gérôme	SOMBRIN Fabrice
VITEL Vincent		

Absents excusés :

BEAUCOURT Héloïse	qui donne pouvoir à MAZURIER Magali
BOE Estelle	qui donne pouvoir à JOURNO Nadia
PRACHE Sylvaine	qui donne pouvoir à MERLIN Pierrick
PROVIN Lydia	qui donne pouvoir à VITEL Vincent
BIDEAULT Michael	qui donne pouvoir à LUCHIER Lisa
RICHE Olivier	qui donne pouvoir à LEROUX Michel

Secrétaire de séance : JOURNO Nadia

DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE AU SEIN DE L'ASIMPAD.

Monsieur le Maire propose de désigner un représentant de la commune au sein de l'ASIMPAD.

Martine VANEECKELOOT et Gérôme SALZARD se portent volontaire.

Sur proposition du Maire,
Le Conseil Municipal délibère et décide par 15 voix pour désigner Gérôme SALZARD comme représentant de la commune au sein de l'ASIMPAD, Martine VANEECKELOOT ayant eu, quant à elle, 4 voix.

Publication le : 11/08/20

Fait et délibéré le 16 juillet 2020
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, **Jean-Christophe MAZURIER**

MAIRIE DE MAFFLIERS RF

MAIRIE DE MAFFLIERS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
16 JUILLET 2020 A DIX NEUF HEURES ET QUARANTE CINQ MINUTES

DEL 2020-07-09

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 13
Votants : 19

L'an deux mille vingt, le seize du mois de juillet à dix-neuf heures quarante-cinq minutes, en application du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Maffliers

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

JOURNO Nadia	LUCHIER Lisa	MAZURIER Magali
THAMS Aurélie	VANEECKELOOT Martine	LEROUX Michel
MARLHENS Jean-Henri	MAZURIER Jean-Christophe	MERLIN Pierrick
NARDY Rodrigue	SALZARD Gérôme	SOMBRIN Fabrice
VITEL Vincent		

Absents excusés :

BEAUCOURT Héloïse	qui donne pouvoir à MAZURIER Magali
BOE Estelle	qui donne pouvoir à JOURNO Nadia
PRACHE Sylvaine	qui donne pouvoir à MERLIN Pierrick
PROVIN Lydia	qui donne pouvoir à VITEL Vincent
BIDEAULT Michael	qui donne pouvoir à LUCHIER Lisa
RICHE Olivier	qui donne pouvoir à LEROUX Michel

Secrétaire de séance : JOURNO Nadia

MISSION DE MAINTENANCE SUR LE CLASSEMENT DES FONDS D'ARCHIVES COMMUNALES 2020-2023 AVEC LE CIG

La mise à disposition d'un(e) archiviste itinérant(e) du CIG est assurée sur la base d'un tarif horaire de 37 euros.

La réalisation de l'ensemble des travaux prévus nécessiterait une intervention d'une durée de 22 semaines de 39h pour un coût d'environ 31 746 euros. Il est proposé de répartir les actions sur 4 ans.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité :

- D'accepter la proposition de mission de maintenance sur le classement des fonds d'archives communales 2020-2023 avec le CIG .

Fait et délibéré le 16 juillet 2020
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, **Jean-Christophe MAZURIER**

Publication le : 11/08/20.....

Mairie de Maffliers – 3 rue de Richebourg – 95560 MAFFLIERS – Tél 01.34.69.80.68 – Fax 01.34.08.72.05

MAIRIE DE MAFFLIERS

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU
16 JUILLET 2020 A DIX NEUF HEURES ET QUARANTE CINQ MINUTES

DEL 2020-07-10

Nombre de Conseillers en exercice : 19
Présents : 13
Votants : 19

L'an deux mille vingt, le seize du mois de juillet à dix-neuf heures quarante-cinq minutes, en application du III de l'article 19 de la loi n°2020-290 du 23 mars 2020 et des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de Maffliers

Étaient présents les conseillers municipaux suivants :

JOURNO Nadia	LUCHIER Lisa	MAZURIER Magali
THAMS Aurélie	VANEECKELOOT Martine	LEROUX Michel
MARLHENS Jean-Henri	MAZURIER Jean-Christophe	MERLIN Pierrick
NARDY Rodrigue	SALZARD Gérôme	SOMBRIN Fabrice
VITEL Vincent		

Absents excusés :

BEAUCOURT Héloïse	qui donne pouvoir à MAZURIER Magali
BOE Estelle	qui donne pouvoir à JOURNO Nadia
PRACHE Sylvaine	qui donne pouvoir à MERLIN Pierrick
PROVIN Lydia	qui donne pouvoir à VITEL Vincent
BIDEAULT Michael	qui donne pouvoir à LUCHIER Lisa
RICHE Olivier	qui donne pouvoir à LEROUX Michel

Secrétaire de séance : JOURNO Nadia

CONVENTION D'USAGE DE LA PISCINE DE L'ISLE ADAM PARMAIN POUR L'ECOLE DU CEDRE.

Monsieur le Maire présente la convention envisagée avec le SIPIAP qui est la même depuis des années.

Le forfait d'occupation est établi sur la base de :

Nombre de vacation par semaine	1	Nombre total de vacations	15
Créneau	Lundi de 14h40 à 15h20	Période	Du 07/09/2020 au 15/01/2021
Niveau scolaire	Elémentaire	Nombre d'enfants maximum	2 classes ou 60 enfants

La contribution financière est de 14 498,00 euros, transport scolaire aller-retour inclus, pour l'année scolaire 2020/2021, quel que soit le nombre réel de participants.

Sur proposition du Maire,

Le Conseil Municipal délibère et décide à l'unanimité :

D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention d'usage de la piscine de l'Isle- Adam Parmain pour l'école du Cèdre.

Fait et délibéré le 16 juillet 2020
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, **Jean-Christophe MAZURIER**

Publication le : 11/08/20.....